

RAPPORT PRESENTE EN VUE DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

Les conséquences de la baisse sans précédent des dotations de l'Etat aux collectivités, initiée depuis 2014, demeure un point préoccupant de la préparation du budget de 2018.

Il est encore aggravé cette année avec la suppression des contrats aidés.

Sans demander un effort supplémentaire à nos contribuables, tout en maintenant les services à la population, les possibilités de recherche d'économies atteignent leurs limites.

Dans l'ensemble, les dépenses de fonctionnement devraient diminuer de -2,05% par rapport au BS de 2017, avec des recettes en diminution de -3,17%.

De ce fait, l'autofinancement de 2018 serait en recul de -73.600€ par rapport à celui prévu pour 2017.

L'impact de la suppression des contrats aidés est de l'ordre de -59.000€.

Nous appuyant sur les promesses gouvernementales, nous avons opté pour le maintien des dotations de l'Etat à leur niveau de 2017.

De fortes incertitudes demeurent sur ce point, ainsi que sur l'estimation du prélèvement du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) maintenu à son niveau de 2017.

De même, sur l'estimation des recettes fiscales, nous avons considéré que l'exonération de la taxe d'habitation serait neutre pour les ressources communales.

Les inscriptions de crédits d'investissements concernent les investissements courants pour environ 870.000€. Un effort particulier est engagé pour l'amélioration de l'éclairage public. Des crédits importants sont également inscrits pour la rénovation de l'école Louise Michel et le déploiement de la fibre optique.

Des crédits complémentaires sont également prévus pour les travaux de rénovation du Centre culturel, l'aménagement des cellules commerciales rue Viette et les travaux du Coeur de ville.

L'hypothèse d'évolution des bases d'imposition des taxes sur les ménages retenue est de +2% appliqués aux recettes prévues au BS 2017, y compris l'augmentation légale limitée à +0,4%.

Les taux d'imposition sont maintenus à leur niveau de 2017, soit :

- 10.78 % pour la taxe d'habitation
- 19.75 % pour le foncier bâti
- 21.81 % pour le foncier non bâti

Les ressources fiscales des taxes sur les ménages progresseraient de ce fait de **39.800 €** par rapport au BS de 2017.

Compte tenu des réalisations de 2017, les autres impôts et taxes restent stables (**+1.700€**), ainsi que l'allocation de compensation PMA.

Au total, les impôts et taxes progressent de **+41.500€**.

Selon les hypothèses retenues, les dotations et participations devraient rester quasi stables (**-1.800€**).

Les subventions diminuent de **-10.200€** : l'allocation pour les élections n'est pas reconduite (**-2.500€**), et l'allocation pour les rythmes scolaires disparaît en partie avec le retour à la semaine de 4 jours (**-7.700€**).

Les autres péréquations et subventions (CAF) restent stables.

Les remboursements sur salaires diminuent fortement du fait de la suppression des contrats aidés. (**-99.400€**).

Pour les autres recettes de fonctionnement, à noter :

- une diminution des ventes et prestations de services (**-40.600€**) : ventes de bois (-33.800€), recettes du service jeunesse suite à la réduction de l'accueil du soir.
- la diminution importante des travaux en régie (**-56.000€**)
- une baisse des produits de gestion courante (**-1.000€**) et des produits exceptionnels (indemnités d'assurance et cessions **-11.700€**).

Le total des recettes de fonctionnement devrait se monter à **5.467.552 €**, soit une diminution de **179.164€** (-3,17%).

Les **dépenses de fonctionnement** devraient évoluer de la manière suivante.

1.- une baisse des **charges à caractère général** : achats, charges externes, impôts, de l'ordre de **-47.600€**.

Cette évolution correspond à :

- une baisse des achats de **-11.500€**.
Diminution des fluides (-10.000€) et des autres achats (-1.500€).
La dotation par élève pour les fournitures scolaires est maintenue à 50€.

- une diminution des charges externes de **-36.100€** qui recouvre la diminution des travaux en régie (-38.700€), et la variation des autres charges (+2.600€).

- les impôts et taxes restent inchangés.

2.- les **charges de personnel** devraient diminuer de **-26.200€**.

Cette évolution recouvre :

- la baisse des dépenses du personnel extérieur pour **-15.700€**

- les variations de salaires pour +63.400€
- les augmentations salariales pour +53.900€
- la quasi disparition des contrats aidés -137.600€
- la variation des charges sociales pour +9.800€

La masse salariale brute diminue de **-0,86%**.

3.- les autres charges de gestion courante devraient peu varier (+1.200€): stabilité des subventions, et maintien de la dotation par élève à 40€ pour le budget culture.

4.- pour les autres charges de fonctionnement

- les charges financières devraient diminuer de **-3.300€**
- les dotations aux amortissements et provisions diminuent de **-23.700€**
- les charges exceptionnelles diminuent de **-6.100€**.

5.- Le versement au Fonds de Péréquation Intercommunal de Ressources (FPIC) a été retenu à son niveau de 2017.

Le total des **dépenses de fonctionnement** devrait atteindre **5 .036.224 €** soit une diminution de **-105.681€ (-2,05%)**.

L'excédent de fonctionnement devrait être de l'ordre de **431.300 €**

Pour l'**investissement**, le total des dépenses envisagées est de **1.990.873 €**. Elles comprennent :

● pour les **bâtiments 995.637 €**

- 95.100€ pour les bâtiments scolaires dont 82.000€ pour la réfection de la toiture de l'école Louise Michel
- 160.600€ pour les autres bâtiments dont 30.000€ pour la rénovation du local Sollicité et 40.000€ pour la liaison de la fibre optique entre les bâtiments
- 600.000€ pour les travaux de rénovation du centre culturel
- 100.000€ pour l'aménagement des cellules commerciales rue Viette
- 39.937€ pour les travaux en régie.

● pour la **voirie 575.800€**

- 233.000€ pour le marché de voirie, dont 76.000€ pour l'éclairage public
- 50.800€ pour les travaux divers (signalisation, enfouissement de lignes, vidéoprotection)
- 25.000€ pour les travaux en régie
- 267.000€ pour l'aménagement du coeur de ville.

- pour le **matériel et les véhicules 118.365€**
 - 7.270€ pour l'équipement des écoles
 - 20.000€ pour l'équipement informatique et les logiciels
 - 65.095€ pour le matériel et le mobilier, dont 11.835€ pour la mairie, 40.400€ de matériels pour les ateliers, 12.869€ pour les autres services
 - 26.000€ pour le renouvellement d'un véhicule.

- pour la **culture 10.000€** comprenant
 - 8.500€ d'équipements divers pour le service culturel
 - 1.500€ d'équipements pour la bibliothèque.

- pour les **sports et la vie associative 9.151€** comprenant divers matériels destinés aux associations dont 5.830€ d'équipements de sécurité pour la salle de gymnastique et une machine à tracer pour le club de Football.

- pour le service **jeunesse 10.000€**
 Equipement et petit matériel pour les accueils de loisirs et le périscolaire.

- pour l'**urbanisme 41.000€**
 - 20.000€ pour la réserve foncière
 - 20.000€ pour les travaux du cimetière
 - 1.000€ pour la modification du PLU.

- pour l'**environnement 62.500€**
 - 15.500€ pour les travaux en forêt
 - 17.000€ pour le confortement de la falaise rue des Carrières (1ère tranche)
 - 15.000€ pour l'installation de toilettes sèches à la Panse
 - 13.000€ pour les travaux en régie.

- pour les **autres dépenses d'investissement 168.420€**
 - 13.315€ pour le reversement de la Taxe d'aménagement à PMA
 - 155.105€ pour le remboursement du capital de la dette.

Le financement est assuré par :

- les recettes d'investissement propres : FCTVA, Taxe d'aménagement, amortissements et provisions, pour **425.714€**
- des subventions pour **512.786€** dont 432.786€ pour le centre culturel et 70.000€ pour le coeur de ville
- des cessions d'actifs pour **101.737€** : terrain rue Quélet, terrains Mélenne, terrain Intermarché
- l'excédent de fonctionnement pour **431.328€**
- l'emprunt pour **519.308€**.

L'encours de la dette au 1-1-2018 s'élève à **1.828.730€**, soit **300€** par habitant, Il serait de **2.758.552€** soit **452€** par habitant au 31-12-2018, compte tenu du solde des emprunts inscrits en 2017, et de l'emprunt inscrit pour 2018.

Au 31-12-2016, la moyenne régionale pour les communes de la strate était de 865€ et la moyenne départementale de 849€.

Le ratio de solvabilité, qui correspond au nombre d'années d'excédent de fonctionnement nécessaire pour rembourser la dette totale serait de **6,4 années** au 31-12-2018.

Les organismes financiers considèrent que ce ratio doit être inférieur à 10 ans.

Depuis 2014, les communes ont largement participé à l'effort de redressement des comptes publics. Les années 2015 et 2016 ont connu une baisse disproportionnée et injuste des dotations de l'Etat qui, même si elle s'est ralentie, s'est poursuivie en 2017. Le prélèvement au titre du FPIC, quant à lui a été multiplié par trois entre 2013 et 2017. Pouvons-nous croire aux promesses de stabilité annoncées pour 2018 ?

Sur la durée du mandat, c'est plus de **1.900.000€** de perte de ressources pour notre commune.

La suppression des contrats aidés, qui contribuaient en partie à en limiter les effets, en aggrave encore les conséquences.

Ces baisses successives, assorties de nouvelles charges et normes, constituent un réel défi pour les finances de notre ville, et ne peuvent qu'avoir des conséquences néfastes sur les investissements futurs.

Si notre détermination demeure, il devient de plus en plus difficile de trouver des sources d'économies, alors que nos dépenses de fonctionnement par habitant restent inférieures de plus de 20% à celles de la moyenne nationale de la strate.

Maintenir le niveau de service, et des investissements suffisants constituera l'enjeu des années futures. Sans céder à la résignation, et si rien ne change, il est à craindre que cet objectif soit bien difficile à atteindre.

20 février 2018

DOB 2018
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Chapitres		BP + BS+ DM 2017	BP 2018	Evolut°	% évolut°
011	Charges à caractère général	1 218 489	1 170 919	-47 570	-3.90
	60-Achats et variat° de stocks	464 260	452 760	-11 500	-2.48
	61-62 : Autres charges externes	741 532	705 462	-36 070	-4.86
	63-Impôts	12 697	12 697	0	0.00
012	Charges de personnel	3 047 958	3 021 812	-26 146	-0.86
65	Autres charges de gestion courante	439 466	440 616	1 150	0.26
66	Charges financières	67 580	64 250	-3 330	-4.93
67	Charges exceptionnelles	16 990	10 900	-6 090	-35.84
68	Dotations aux amortissements	245 309	221 714	-23 595	-9.62
O14	Prélèvement SRU	0.00	0	0	0.00
	Fonds péréquation recettes fiscales FPIC	106 013.00	106 013	0	0.00
TOTAL		5 141 805	5 036 224	-105 581	-2.05

RECETTES					
Chapitres		BP+BS+DM 2017	BP 2018	Evolut°	% évolut°
13	Atténuations de charges	168 523	69 131	-99 392	-58.98
70	Produits des services	376 084	335 505	-40 579	-10.79
72	Travaux en régie	133 920	77 937	-55 983	-41.80
73	Impôts et taxes	4 071 582	4 113 067	41 485	1.02
74	Dotations et participations	787 807	775 777	-12 030	-1.53
75	Autres produits de gestion courante	77 000	76 000	-1 000	-1.30
76	Produits financiers	35	35	0	0.00
77	Produits exceptionnels	31 765	20 100	-11 665	-36.72
TOTAL		5 646 716	5 467 552	-179 164	-3.17
Excédent de fonctionnement		504 911	431 328		

DOB 2018
INVESTISSEMENT DEPENSES

DESIGNATION	MONTANT EUROS
TRAVAUX BATIMENTS	
Travaux scolaires	95 100
Bâtiments divers	160 600
Travaux en régie	39 937
	0
<u>TOTAL</u>	295 637
Centre culturel -restructuration - OP35	600 000
Cellules des Cossies rue viette - OP39	100 000
<u>TOTAL OPERATIONS</u>	700 000
TOTAL TRAVAUX BATIMENTS	
	995 637

TRAVAUX DE VOIRIE	
Marché de voirie	233 000
Enfouissement de ligne	10 000
Signalisation	15 000
Travaux sécurité	25 800
<u>TOTAL</u>	283 800
Travaux en régie	25 000
<u>TOTAL</u>	25 000
<u>Cœur de ville - rue du cente - place Vermot/Fischer - OP20</u>	267 000
TOTAL TRAVAUX DE VOIRIE	
	575 800

MATERIELS	
Enseignement	7 270
Informatique	20 000
Matériels : ateliers, mobilier, divers	65 095
Véhicules	26 000
<u>TOTAL MATERIEL</u>	118 365

SPORT - VIE ASSOCIATIVE	
Matériel pour associations	9 151
	0
TOTAL SPORT-VIE ASSOCIATIVE	
	9 151

CULTURE - MEDIATHEQUE		
Matériels		10 000
TOTAL CULTURE - MEDIATHEQUE		10 000

JEUNESSE		
Périscolaire / accueil de loisirs		10 000
TOTAL JEUNESSE		10 000

URBANISME		
Réserve foncière		20 000
Cimetière		20 000
PLU		1 000
TOTAL DEVELOPPEMENT DURABLE		41 000

ENVIRONNEMENT		
Forêt		15 500
Autres investissements		34 000
Travaux régie		13 000
<u>TOTAL</u>		62 500
TOTAL PATRIMOINE NATUREL		62 500

AUTRES		
Taxe d'aménagement (ex-TLE)		13 315
Dette en capital		155 105
TOTAL AUTRES		168 420

COMMUNE DE SELONCOURT

DOB 2018
RECAPITULATIF DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES INVESTISSEMENT	MONTANT
BATIMENTS	995 637
VOIRIE	575 800
MATERIEL	118 365
SPORTS-VIE ASSOCIATIVE	9 151
CULTURE	10 000
JEUNESSE	10 000
URBANISME	41 000
ENVIRONNEMENT	62 500
AUTRES	168 420
TOTAL	1 990 873

DOB 2018
RECAPITULATIF RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Vente de terrains	101 737
FCTVA	174 000
Taxe d'aménagement	30 000
AMORTISSEMENTS	
Matériel	221 714
TOTAL	527 451
EMPRUNT	519 308
SUBVENTIONS	512 786
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	431 328
TOTAL	1 990 873

ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

ANNEE	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2018	1 828 729.97	217 045.81	61 942.35	155 103.46	
2019	1 673 626.51	211 709.19	56 605.73	155 103.46	5 336.62
2020	1 518 523.05	206 372.57	51 269.11	155 103.46	5 336.62
2021	1 363 419.59	201 035.97	45 932.51	155 103.46	5 336.60
2022	1 208 316.13	170 699.35	40 595.89	130 103.46	30 336.62
2023	1 078 212.67	166 187.73	36 084.27	130 103.46	4 511.62
2024	948 109.21	161 676.13	31 572.67	130 103.46	4 511.60
2025	831 339.08	157 164.51	27 061.05	130 103.46	4 511.62
2026	701 235.62	152 653.08	22 549.62	130 103.46	4 511.43
2027	571 132.16	148 141.29	18 037.83	130 103.46	4 511.79
2028	441 028.70	130 074.44	13 304.21	116 770.23	18 066.85
2029	297 591.81	112 673.39	9 236.59	103 436.80	17 401.05
2030	194 155.01	109 049.79	5 612.99	103 436.80	3 623.60
2031	90 718.21	91 907.22	1 967.67	90 077.60	17 142.57

LISTE DES EMPRUNTS PAR CODE EMPRUNT

pour l'exercice 2018

Code Hélos	Code emprunt	OBJET DE LA DEPENSE	ORGANISME PRET.	N° Contrat		Durée Périodicité (en mois)	Article	TAUX initial	Type d'emprunt	Montant emprunt	Montant capital au 1er janvier	Annuité due à la banque					
				Marge	Index							Amortissement	Total Intérêt du				
												ICNE exercice précédent	Intérêt				
	11001	FINANCEMENT TRAVAUX (CENTRE VILLE)	CAISSE DE CREDIT MUTUEL	200000000216127		240 3	1641	4.35%		500 000.00	350 000.00	39 817.18 25 000.00	14 817.18 84.58	14 732.60			
	11002	FINANCEMENT TRAVAUX CENTRE VILLE	CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE	56043572708		240 3	1641	4.35%		500 000.00	350 000.00	39 817.17 25 000.00	14 817.17 3 806.24	11 010.93			
	11003	Travaux centre ville	BPBFC	07125194		240 3	1641	4.33%		500 000.00	343 396.61	40 168.20 25 436.80	14 731.40 715.15	14 016.25			
	20061	Investissements divers	BPBFC	07069411 0.00%		180 12	1641	3.30%		375 000.00	100 000.00	28 300.00 25 000.00	3 300.00 3 083.01	216.99			
	20131	TRAVAUX INVESTISSEMENT	C.EPARGNE DE FRANCHE-COMTE	9239708		180 6	1641	3.33%		400 000.00	293 333.36	36 212.66 26 666.66	9 546.00 4 459.30	5 086.70			
	08735905	TRAVAUX INVESTISSEMENT	BPBFC	08735905		180 3	1641	1.24%		420 000.00	392 000.00	32 730.60 28 000.00	4 730.60 229.54	4 501.06			
TOTAL SELECTION											2 695 000.00	1 828 729.97	217 045.81	155 103.46	61 942.35	12 377.82	49 564.53

DETTE PAR ORGANISME PRÊTEUR

